

Prix d'excellence de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage

Montant du prix : 500\$

Critère d'admissibilité :

- Être inscrit à temps plein en 3^e année au baccalauréat en urbanisme.

Critères d'attribution :

- Excellence du dossier académique;
- Qualité de l'implication à l'École et dans le milieu de l'urbanisme.

Comité d'attribution :

- La directrice de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage;
- Deux enseignants au baccalauréat en urbanisme;
- Responsable de programme au baccalauréat en urbanisme.